

Séance du lundi 7 février 2022 à 20h00
à la salle des Fêtes

Sous la Présidence de Madame Brigitte Lattion, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021.
 3. Communications du Bureau.
 4. Communications de la Municipalité.
 5. Liste des prochains préavis.
 6. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine du 4 décembre 2021 et vote.
 7. Divers et propositions individuelles.
 8. Appel de sortie.
-

1. Appel d'entrée.

Madame Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents. Les absents sont : Mme Carmen Conod, Mme Andréa Mettraux, Mme Ariane Vittet, M. Grégory Calpini, M. Jimmy Cuérel, M. Domenico Giannini, M. Bruno Metalori et M. Steve Mettraux.

La Présidente informe que le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il est accepté et sera suivi tel que présenté.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure et sa lecture n'est pas demandée.

3. Communications du Bureau.

La Présidente informe qu'il manque deux personnes pour le dépouillement des votations de dimanche et demande qui se porte volontaire.

Messieurs Tharin et Quinche se proposent.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, Madame la Présidente demande également une personne disponible sur appel en cas d'absence de l'une des personnes prévues pour le dépouillement le jour même. Monsieur Grégory Perusset se propose.

Madame la Présidente précise également que comme nous avons les distances suffisantes il est possible de baisser le masque lorsque quelqu'un prend la parole afin que tout le monde entende bien. Elle demande également de parler assez fort.

4. Communications de la Municipalité.

La parole est donnée à Monsieur le Syndic Julien Cuérel.

Ce dernier informe que les nouvelles têtes d'éclairage public vont bientôt arriver et seront posées notamment à la rue du Russelet début mars. Les personnes intéressées peuvent aller voir.

Concernant les prochains préavis, à savoir celui concernant la mise en séparatif de la rue des Jaquettes, celui concernant la modification du règlement du personnel communal et celui concernant la rue du Clos, ils seront déposés courant février.

La Municipalité est remerciée pour ces communications.

5. Liste des prochains préavis.

Il n'y a pas de préavis à déposer.

6. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine du 4 décembre 2021 et vote.

La marche à suivre proposée par la Présidente est acceptée.

La parole est donnée à Monsieur Didier Schmid, Président de la commission, pour la lecture de son rapport.

Observation n° 1 :

La Cogest accepte la réponse de la Municipalité.

La Présidente ouvre une discussion sur l'ensemble.

Monsieur Grégory Perusset demande au sujet de l'ancien abattoir, sachant qu'il sera loué pour une brasserie artisanale, si la Municipalité avait vérifié que l'annonce de production alcoolique avait été annoncée au service du chimiste cantonal.

Monsieur le Syndic répond qu'ils n'ont pas fait d'annonce mais uniquement loué le local. Ce n'est pas un commerce mais juste une brasserie donc s'il y a une annonce à faire c'est aux locataires de s'en occuper.

Monsieur Grégory Perusset dit que comme c'est la Commune qui loue les locaux il pense que ce serait bien de leur poser la question.

Pour sa deuxième intervention, il informe juste qu'il serait bien de faire la demande concernant la licence de vente à l'emporter, au cas où ils commenceraient à vendre des bières à l'emporter. Il précise que c'est une simple formalité.

La parole n'est plus demandée. La Présidente clôt la discussion.

Madame Brigitte Lattion donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

En conclusion, la Commission de gestion vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers :

- d'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte de l'observation formulée,
- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion du patrimoine de plaine portant sur l'exercice 2021,
- de donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Olivier Mettraux.

Ce dernier nous informe que l'AIVB a mis à la mise à l'enquête à partir du 2 février et jusqu'au 4 mars la construction d'un nouveau réservoir pour l'eau potable. Celui-ci sera situé au niveau de la STEP, dans le talus. Il invite donc les personnes intéressées à aller voir le projet auprès du Greffe.

La parole n'est plus demandée, la Présidente clôt la discussion.

8. Appel de sortie

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents.

Madame la Présidente lève la séance à 20h19.

La Présidente :

La Secrétaire :

Brigitte Lattion

Myriam Deriaz

Baulmes, le 11 février 2022